

Événement pour les jeunes

MANGA'P le 18 octobre 2025 au Quattro

Mise en place de points de vente au Quattro de Gap
proposant des produits et objets originaux et de qualité de l'univers Manga

- LETTRE DE CONSULTATION -

Madame, Monsieur,

La Commune de GAP organise un événement pour la jeunesse sur la journée du 18 octobre 2025 de 10h à 18h et souhaite conclure plusieurs conventions d'occupation précaire non régie par le statut des baux commerciaux dans le but d'exploiter des activités de vente durant cette journée en proposant la présence de plusieurs prestataires afin d'avoir une offre variée, de qualité et originale.

La précarité de l'occupation consentie est liée à la situation de l'espace mis à disposition par la présente convention, lequel est installé dans et autour du Quattro, et du caractère exceptionnel de l'activité.

Un droit de place sera demandé par les services municipaux à l'issue de la manifestation.

Pour toute candidature, je vous remercie de bien vouloir nous transmettre un dossier complet comprenant :

Lettre de motivation

Liste de références proposées justifiant de votre expérience dans l'exploitation d'une activité de commerce de produits de l'univers Manga.

La composition des objets vendus sera demandée. (Normes européennes).

Détails de vos capacités professionnelles et financières (diplômes, liste des matériels, bilans ou tout document à votre convenance)

Documents légaux de commerçant.

Attestation d'assurance

Fiche descriptive complétée

Une attestation sur l'honneur qu'aucun produit vendu ne soit contrefait ou présentant du fait de leur composition des risques pour la santé des personnes.

Vous trouverez en pièce jointe le projet de convention d'occupation du Domaine Municipal régissant l'exploitation des lieux.

Si vous êtes intéressé(e), votre dossier de candidature est à retourner **au plus tard le 1er juillet 2025 à 11h** par transmission électronique (voir modalités en page 2).

Veuillez noter que l'analyse s'effectuera de manière globale et sur les critères de choix suivants :

L'originalité et la variété des produits proposés sera particulièrement analysée.

La cohérence avec la thématique de la journée. Japon, Manga, jeunesse, loisirs etc...

La qualité des objets (goodies de collection avec références, éléments de costumes, livres, autres....).

L'animation du stand sera appréciée.

Tarifs de vente proposés

L'esthétique de votre stand.

La Commune de Gap pourra envisager une phase de négociation avec la possibilité, en fonction de l'attractivité des offres, de négocier avec les candidats retenus sur la base des différents éléments de leur offre. A l'issue de cette phase de négociation, un deuxième classement sera effectué, le cas échéant, en appliquant les mêmes critères.

Les services se tiennent également à votre disposition pour tout complément d'informations nécessaires à votre étude.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ce projet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint chargé des Marchés Publics


Vincent MEDILI.

Date limite de réception des devis : 1er juillet 2025 à 11h00

Modalités de dépôt au choix du candidat

La candidature doit arriver à destination avant la date et l'heure limites de réception indiquées ci-dessus

-Transmission par voie électronique : Les candidats transmettent leur dossier par mail

Dossier de réponse à la consultation :
**MANGA'P : Mise en place de points de vente au Quattro de Gap
proposant des produits et objets originaux et de qualité de l'univers Manga**

Par voie électronique : Par mail.
VILLE DE GAP - Direction Cohésion Urbaine et Sociale

stephane.mansuy@ville-gap.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



**FICHE DESCRIPTIVE DE L'OFFRE -
POINT DE VENTE AU QUATTRO DE GAP
proposant des produits et objets originaux et de qualité de l'univers Manga
MANGA'P 18 octobre 2025**

(à compléter par le candidat)

1. Produits proposés à la vente avec référence (préciser le type de produits et le prix de vente moyen)

2. Organisation :

Nombre de personnes sur le stand, dimension, besoin en matériel etc...:

Autres :

INFORMATION OCCUPATION EMBLACEMENT VENTE MANGA'P 2025 QUATTRO

1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Nom :

Prénom :

Raison Sociale - Enseigne :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél fixe :

Tél mobile :

Email : SiteWeb: Facebook :www.facebook.com/.....

2. INFORMATIONS OBLIGATOIRES SIRET :

Joindre impérativement à votre demande de participation un extrait, daté de moins de 3 mois, des documents suivants :

Registre national des entreprises :

Carte de commerçant ou artisan :

Nature de l'activité :

Assurance de responsabilité civile et activités commerciales.(Tout autre document concernant l'activité commerciale).

Cocher la case. Artisan . Commerçant. Fabricant. revendeur autre (préciser) :

3. VOTRE EMBLACEMENT ET LA PARTICIPATION

Manga'P à lieu le 18 octobre de 10h à 18h00 au Quattro.

L'espace du stand est de 3 à 4 m² en intérieur.

Un droit de place de 3,15 Euros /ML vous sera demandé au moment ou à l'issue de la manifestation.

A ce titre l'exposant atteste que ces produits sont conformes à la législation européenne en matière fiscale, de sécurité et de santé des enfants et des publics.

NOM, PRÉNOM, SIGNATURE